



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

gouvernement

Question au Gouvernement n° 2089

Texte de la question

MOYENS DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE

M. le président. La parole est à M. Christian Jacob, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Christian Jacob. Monsieur le Premier ministre, 147 jours... Votre premier bail à Matignon a duré 147 jours : le record de brièveté pour un gouvernement sous la Ve République, en dessous même de la durée moyenne des gouvernements sous la IVe. Vous détenez aussi le record, monsieur le Premier ministre, du chef du Gouvernement le plus impopulaire après cinq mois passés à Matignon. (*« Très bien ! » sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)

S'y ajoutent les records de votre bilan : le record du nombre de chômeurs, celui des impôts qui écrasent les Français, celui de l'incapacité à réduire nos déficits.

Un Premier ministre, sous la Ve République, a besoin de deux choses pour gouverner : d'une part, une majorité parlementaire solide, et, d'autre part, la force de la légitimité politique du Président de la République. Or vous n'avez ni l'une ni l'autre. (*« Très juste ! » sur les bancs du groupe UMP.*) Votre majorité a éclaté sous les coups de butoir des Verts, des frondeurs du PS et maintenant de Mme Aubry. Quant au Président de la République, il est devenu transparent aux yeux des Français, son image est atteinte profondément. Vous n'avez plus de majorité et votre légitimité politique se vide. On comprend que vous soyez « crispé », comme dirait Mme Aubry, et qu'à ce rythme, le Président de la République et vous-même ne tiendrez pas deux ans et demi.

M. Alain Fauré. Mais si !

M. Christian Jacob. Je note au passage qu'en prophétisant les résultats électoraux comme vous l'avez fait en Italie ce week-end, c'est votre propre chute que vous avez anticipée.

Je vous poserai donc deux questions : avez-vous une majorité pour faire voter votre budget ? (*« Oui ! » sur les bancs du groupe SRC.*) L'affaiblissement du Président de la République vous permet-il de continuer à gouverner ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Manuel Valls, Premier ministre. Monsieur le président du groupe UMP, je ne vais pas chercher la polémique, et encore moins faire des commentaires à partir de je ne sais quelle citation. Nous sommes à un moment particulièrement grave, personne ne peut le nier. Laurent Fabius y reviendra dans quelques instants. La situation internationale est grave, que ce soit en Ukraine ou en Irak, et la France, à travers le Président de la République et le chef de sa diplomatie, assume son rôle de puissance mondiale, de membre du Conseil de sécurité ; c'est la

fiereté de notre pays que d'assumer, dans de tels moments particuliers, pleinement ses responsabilités. Moment grave, aussi, parce qu'il y a évidemment un risque terroriste que chacun connaît bien. Le ministre de l'intérieur présentera, dans quelques jours, un projet de loi visant à renforcer encore les moyens pour lutter contre cette menace bien réelle.

Le moment est grave également parce que les chiffres de cet été concernant l'évolution du PIB et de l'inflation en Europe, y compris évidemment dans notre pays, posent un vrai problème par rapport aux perspectives de croissance, et Michel Sapin aura l'occasion d'y revenir. Cela nous oblige à préciser quelles sont les perspectives de croissance et de déficit, à adapter notre politique tout en mettant en œuvre ce que j'ai annoncé lors du discours de politique générale au mois d'avril : la nécessité de faire des économies à hauteur de 50 milliards, chiffre que nous devons tenir, la nécessité bien évidemment de mettre en œuvre des réformes, dont le pacte de responsabilité et de solidarité pour les entreprises mais également pour les ménages, et de mettre tous les moyens au service de la croissance et de l'emploi.

La situation est difficile et grave, monsieur le président Jacob, et je ne me soustrais pas aux responsabilités qui sont les miennes et celles de la majorité. C'est pourquoi dans une semaine, ici même, je poserai la question de confiance, engageant ainsi la responsabilité du Gouvernement. Je ne doute pas un seul instant de la réponse de la majorité parce qu'il y a une majorité pour soutenir le Gouvernement. *(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe SRC et certains bancs du groupe écologiste.)*

Enfin, dans ce moment particulièrement grave en raison de la situation internationale, avec les perspectives européennes que l'on sait, le scrutin européen de juin dernier étant passé par là, comment chacun d'entre nous, et bien évidemment moi le premier, doit-il se comporter, monsieur le président Jacob ? Il doit se comporter avec le sens de l'État, le sens des responsabilités et le sens de la gravité parce que chacun d'entre nous a une responsabilité particulière. Je le dis donc très sereinement à l'opposition : je ne pense pas que cela soit le moment – je ne sais pas d'ailleurs si c'est jamais le moment – de mettre en cause la légitimité du Président de la République élu par les Français pour cinq ans et les institutions. *(Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et sur plusieurs bancs du groupe RRDP.)* En venir à proposer soit la dissolution, soit la démission, c'est ne pas assumer ses responsabilités de gaulliste, les responsabilités de ceux qui ont gouverné et qui aspirent à le faire à nouveau. Dans un tel moment, il faut se comporter face aux Français avec responsabilité et sens de l'État. C'est ainsi que je me comporterai et je continuerai à gouverner fort de la légitimité que me donnent à la fois le Président de la République et la majorité de l'Assemblée nationale ! *(Les députés du groupe SRC se lèvent et applaudissent longuement. – Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes écologiste et RRDP.)*

Données clés

Auteur : [M. Christian Jacob](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2089

Rubrique : État

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 septembre 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [11 septembre 2014](#)